

Rapport MEDEL 41^{ème} congrès 2007

En 2007, Medel a poursuivi un travail important, dans une conjoncture européenne marquée par de nombreuses tensions entre pouvoirs exécutif et judiciaire.

Solidarités

Medel a exprimé sa solidarité :

- aux magistrats polonais face au refus opposé sans raison par l'ancien président de nommer neuf magistrats à l'issue de leur formation ;
- aux procureurs polonais, qui avaient eu le front d'opposer à l'ancien gouvernement une éthique d'indépendance et qui ont fait l'objet de poursuites disciplinaires rapidement abandonnées à la suite de réactions internationales ;
- aux procureurs roumains en charge de la lutte anti-corruption, dont un chef de section a été révoqué dans un contexte de reprise en main par le pouvoir de cet organisme ;
- aux magistrats français, en signant l'appel pour la liberté d'expression syndicale, dont le SM a pris l'initiative à la suite de sa condamnation dans le dossier « Vos papiers » ;
- à Renaud Van Ruymbeke, en prenant l'initiative d'un appel de soutien publié le jour de l'audience disciplinaire, et signé par une centaine de magistrats européens ;
- à Tamar Laliashvili, magistrate de Géorgie révoquée dans des conditions douteuses par le ministère de la justice. Sa requête a été admise par la CEDH et a été renvoyée devant une formation de jugement ;

Medel a publié un communiqué diffusé par l'ensemble des associations membres pour dénoncer la campagne de presse lancée aux Etats-Unis pour discréditer les magistrats en charge des enquêtes sur les « restitutions extraordinaires » (personnes enlevées sur le territoire européen et remises à des Etats tiers pour y faire l'objet d'interrogatoires sous torture). Cette même enquête a permis de découvrir dans le bureau du chef des services secrets italiens (SISMI) des documents établissant l'espionnage de certains magistrats européens et de la liste de diffusion de Medel. L'affaire a fait l'objet d'une plainte de Medel au parquet de Rome. Elle présente aussi l'avantage de donner à l'association une publicité inattendue.

Travaux

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois en 2007 :

- à l'occasion du congrès du Syndicat du ministère public portugais, à Alvor, sur l'action communautaire (citoyenne) du parquet. Le parquet portugais garde de ses origines un esprit très progressiste, et son statut lui confie, au-delà des fonctions répressives classiques, un rôle général de gardien de la légalité (y compris en matière administrative et financière). Cette réunion a également été l'occasion d'affiner nos positions sur les Conseils de justice, sujet qui fait l'objet cette année d'une recommandation du Conseil consultatif des juges européens ;
- à Belgrade, Medel a co-organisé un colloque sur la justice à l'épreuve de la transition démocratique. Cette réunion a notamment permis de rencontrer des associations de magistrats qui se sont constituées en réaction aux fraudes électorales des derniers temps du mandat de M. Milosevic elles ont alors payé cet engagement de la révocation de leurs membres dirigeants, aujourd'hui réintégrés ;
- à Lübeck, Medel a tenu un séminaire la question de la modernisation de la justice. Les thèmes de l'évaluation, de l'efficacité et de la modernisation font l'objet de travaux importants au conseil de l'Europe, dans le cadre de la CEPEJ (commission européenne pour l'efficacité de la justice). Il importe de ne pas laisser aux seuls gouvernements et organes officiels la réflexion sur ces questions.

Le groupe social de Medel a aussi organisé à Barcelone un important colloque sur le futur du droit du travail.

Perspectives

En 2008, Medel se réunira :

- à Palerme, pour poursuivre la réflexion sur l'évaluation de la justice, et mettre au point deux projets : celui de réaliser l'audit d'un pays sur le plan de la conformité de sa justice aux standards européens ; celui de

réaliser un rapport annuel sur la justice à partir des éléments produits par les associations membres ;

-à Bucarest, pour sceller l'adhésion de la nouvelle Union des magistrats roumains à Medel ;

-à Paris, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du SM. Ce devrait être l'occasion de situer la justice française dans un contexte européen, et de prendre appui sur les expériences et les exemples étrangers pour mesurer à quel point la France, qui pouvait souvent prétendre à un statut d'exemplarité en matière de droit, devient peu à peu un contre-modèle européen. Le livre sur l'histoire de Medel et des associations qui la composent sera alors publié et permettra aussi de situer cette évolution dans une perspective historique.

L'ambition est de développer les capacités d'analyse, de prospective et d'action de Medel, pour donner aux organisations membres un appui effectif et une plus grande puissance d'action et de réaction face aux enjeux internationaux. En matière de justice, nous devons aussi apprendre à penser globalement pour agir localement.

Les travaux de Medel peuvent être consultés sur son site (<http://medel.bugiwweb.com>)

Représentants du SM à Medel :

2006-2007 : Eric Alt, Jean-Paul Etienne, Laurence Mollaret, Jean-Christian Vulot-Pfister

à partir de 2008 : Eric Alt, Benoit Hurel, Laurence Mollaret, Karima Zouaoui